

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 414

Nachruf: Mlle Jeanne Laurent

Autor: S.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cent un travail manuel ou qui sont employées dans un bureau ou un magasin. Il faut reconnaître cependant qu'un progrès s'accomplissait aussi dans ce domaine, et que c'est grâce à sa meilleure préparation professionnelle que cette classe parvient à s'imposer et à vaincre les plus anciens, les plus tenaces et les plus stériles préjugés.

...A côté de son travail professionnel, il faut que la femme garde une vie intérieure intense: par la lecture par la réflexion personnelle, par les conversations intelligentes et sérieuses, elle arrivera à peupler la plus grande solitude. Les occasions ne lui manqueront pas de satisfaire ce besoin de dévouement qui est l'une des plus nobles formes de l'amour. Les œuvres sociales exigent notre activité et notre intérêt quotidien. Nous ne pouvons rester non plus indifférentes à la vie politique de notre pays, nous devons pouvoir donner notre avis et des conseils dans les Commissions où nous sommes admises aussi bien que dans nos familles également.

Développons chez les professionnelles l'esprit de solidarité qui doit, dans l'avenir, guérir tant de souffrances. Que chacune fasse de son mieux dans ce domaine, considérant, non pas seulement, son intérêt personnel, mais celui de la communauté, le bien du pays.

Pour conclure, je dirai qu'il faut donner à l'esprit féminin cette souplesse qu'on acquiert seulement avec des études sérieuses et régulières et une culture solide... Mais il faut aussi que la femme qui a embrassé une profession garde toute sa féminité: le don de sympathie, la grâce, la sérénité d'esprit, la générosité du cœur. C'est par ces qualités solides que l'influence de la femme, professionnelle ou mariée, sera de plus en plus grande dans la société actuelle et future, quand d'autres droits, justifiés certainement, auxquels une élite de femmes aspire, auront été reconnus. La jeunesse féminine jouira alors de cette dignité de vie, de cette haute conscience de soi qui est, entre nos idéals, celle qui nous est la plus chère.

Inès Bolla.

Les femmes et le désarmement

Le supplément spécial du *Journal officiel* de la Conférence du Désarmement, consacré à la délégation des organisations privées auprès de la Conférence du 16 octobre dernier, délégation que le *Mouvement* a relatée dans son précédent numéro, vient de paraître. Il contient non seulement le texte *in extenso* du discours prononcé à cette occasion par M. Henderson, mais encore la liste complète, publiée à sa demande expresse, de toutes les organisations qui lui ont adressé des messages ou des résolutions à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence. Et tout de suite, on constate que le plus grand nombre de ces résolutions proviennent des organisations féminines: la Ligue des Coopératrices de Grande-Bretagne en a envoyé plus de 300 à elle seule, la Ligue des Mères et des Éducatrices presque autant de France, les organisations féminines des États-Unis, plus de 400. Ce sont des chiffres significatifs que n'atteignent même pas les Associations pour la S. d. N. La Ligue internationale des Femmes et l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles comptent des branches signataires dans les 31 pays qui ont

L'Opinion publique et le Désarmement

Un Message de M. Henderson

Président de la Conférence de Désarmement

Pour assurer le désarmement il faut rompre avec les traditions anciennes et puissantes. Nous devons persuader les gouvernements de renoncer à considérer leurs propres forces armées comme la base de leur sécurité, et de mettre leur foi dans les accords internationaux en vue de coopérer et de résoudre pacifiquement les différends.

Les armements et la sécurité nationale doivent devenir des questions d'intérêt mondial et toutes deux doivent être subordonnées à la réglementation du droit tel qu'il est établi par les traités.

C'est l'opinion publique seule, qui peut

manifesté à cette occasion; le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage dans de nombreux pays, les femmes musulmanes de Syrie et de Turquie ne manqueront pas à l'appel.

En ce qui concerne notre pays, nous constatons que, malheureusement, l'on ne nous avait pas comprise lorsque nous avions demandé le nombre des messages venus de Suisse, car leur chiffre est bien inférieur à ce que nous pensions: 39 seulement au total, ce qui est maigre comparativement à d'autres pays. Et si, nous, les femmes, ne nous en étions pas occupées, à quel chiffre serait monté ce total? puisque deux organisations masculines ou mixtes seulement se trouvent sur cette liste (l'Association suisse pour la S. d. N. et la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande), alors qu'à elles seules les Sections de l'Association suisse pour le Suffrage fournissent vingt-deux messages! Plusieurs «Frauenzentrale» de l'Union des Femmes de Lausanne, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, quelques branches de la Ligue Internationale des Femmes, et des organisations d'infirmières forment le reste.

Certes, il serait dangereux et injuste d'évaluer uniquement d'après ces chiffres le désir de paix de nos concitoyens: sans doute s'est-on trop occupé de travail international en préparant cette manifestation pour pouvoir consacrer beaucoup de temps à l'effort national, et certes aussi la période des vacances pendant laquelle ces résolutions ont été votées a-t-elle rendu le travail difficile. Nous sommes persuadées, en effet, que très nombreuses sont les organisations, tant masculines que féminines ou mixtes de Suisse, qui auraient tenu à envoyer un message à la Conférence si elles en avaient été sollicitées à temps. Faisons donc notre *mea culpa* — mais, d'autre part, constatons que ce sont les femmes suisses qui ont, cette fois, relevé ce drapeau que M. Henderson engageait vigoureusement ses auditeurs du 16 octobre «à fixer au mat de la Société des Nations avec une volonté de paix plus forte que la volonté de guerre!». Car, de l'avis général, si la Conférence a décidé de continuer ses travaux et n'a pas cédé à la voix des défaitistes, c'est qu'elle a craint la voix, plus forte encore, de l'opinion publique mondiale.

M. F.

amener les gouvernements à comprendre ces faits d'une façon suffisamment nette pour qu'ils aient le courage d'agir.

Il est impossible d'exagérer l'importance de l'œuvre d'éducation et de propagande accomplie par les organisations, et particulièrement par les organisations féminines qui ont envoyé des pétitions à la Société des Nations qui ont organisé des réunions, qui ont expliqué à l'opinion publique exactement ce qu'il faut faire pour aboutir au désarmement. C'est grâce à cette œuvre que le désarmement est devenu un problème d'actualité brûlante qu'aucun gouvernement ne peut se refuser à envisager. C'est cette œuvre qui, à la longue, rendra inévitable le désarmement et assurera la paix.

Genève, le 27 octobre 1933.

Arthur HENDERSON.

IN MEMORIAM

Mlle Marie Brechbühl

Celle qui a élevé tant de générations, qui a écouté les premiers balbutiements de tant de petits écoliers, celle qui les a tant aimés, n'est plus.

Que de familles genevoises plongées dans le deuil par ce départ! Que de mères qui se souviendront toujours avec reconnaissance de cette grande éducatrice, qui savait leur montrer avec tact et délicatesse la manière de redresser tel ou tel caractère, l'ayant pénétré si profondément des premières rencontres. Mlle Brechbühl aimait l'enfant: c'était là le secret qui lui permettait de diriger avec tant d'autorité cette troupe joyeuse. Toujours elle faisait confiance au petit être qu'elle avait devant elle; elle ne l'humiliait jamais, lui montrait le beau, le bien partout, lui apprenait à respecter tous les êtres, même les plus humbles, à aimer sa patrie, à obéir à sa conscience.

Cette tâche, Mlle Brechbühl l'a accomplie pendant près de cinquante-huit ans, puisant sa force dans son entière confiance et sa foi en Dieu. Dès l'âge de dix-huit ans, elle réunit quelques enfants autour d'elle, à la rue des Allemands. Cette petite classe se développa avec rapidité. Un plus grand local fut bientôt exigé, celui de la Cité; puis le Bourg-de-Four, où tant de volées se succédèrent, où tant de caractères se formèrent.

Chaque matin, Mlle Brechbühl se tenait à la porte de l'école, accueillant de son sourire les quatre cents élèves que le local peut contenir. De suite elle se rendait compte, à l'expression de tel ou tel bambin, si ses dispositions étaient bonnes ou mauvaises, et d'un seul mot elle redressait une attitude maussade ou révoltée. Sa mémoire prodigieuse et sa grande intelligence lui permettaient de connaître chaque élève intimement. Toute la maison était imprégnée de son esprit, aussi bien le corps enseignant que les élèves. Un passage dans une classe, un serrement de main, un regard attristé, un sourire, et tout rentrait dans l'ordre.

L'affection qu'elle portait à ses élèves ne diminuait pas quand ils quittaient les classes du Bourg-de-Four; bien au contraire, elle les suivait partout par la pensée. Et quel accueil ils recevaient, quand, au lendemain d'un examen, au retour d'un voyage, ou à l'occasion de fiançailles,

qui lui coûtait cinq florins d'or.

Mlle Lozeron nous révèle deux passions de Marie de Chalons, qu'elle a connues en compulsant les dépenses de la maison comtale: l'amour des fleurs et celui des animaux. La noble comtesse se muait en jardinière et soignait elle-même son «cortil». Dans les jardins des maisons qui lui appartenaient en Neuchâtel ou en Franche-Comté, elle plantait des cerisiers, des romarins et des violettes. Ses romarins ne prospèrent pas, alors elle fait venir deux Cordeliers pour les «mettre à point». Elle achète des lis et des violettes; des violettes surtout, et elle entendait en avoir sur ses fenêtres, puisqu'elle fit construire des «tabliers» par un charpentier. Marie de Chalons, si elle aimait les fleurs pour leur beauté, ne négligeait pas d'en tirer parti. Elle cultivait les simples, fit des eaux de toilette et des confitures: eaux de buglosse et de rose, confitures de roses rouges, et surtout de ses chères violettes qu'elle faisait cueillir par hôtesses dans les bois de Cornaux. La comtesse ordonne d'écrire, en avril 1456, à messire Jean Pichot, receveur de Thièle: «Plaise vous savoir que Madame m'a ordonné vous rescrire que ne laissez point que ne paieiez enchez Ambert Clotus six sols losennois foiblez pour la despense de douze femmes qui sont esté cullier, en ceste présent année, des violettes de mars par deux journeez».

La babouinerie. Ainsi appelait-on l'endroit du château où l'on gardait la ménagerie de la comtesse: chevaux, chiens, ours, chevreuils, biches, paons, singes, oiseaux, etc. Un jour, les ours s'échappent et tuent quatre poules. Dans sa chambre où fleurissaient les violettes, elle éle-

ils venaient frapper à la porte de leur chère maîtresse et recevoir sa bénédiction! Nul n'évoquera sans émotion ses bras tendus, son sourire lumineux, la joie répandue sur ses traits, quand un de ses chers enfants revenait à elle.

Aucune des questions touchant Genève, la Suisse, l'humanité, ne lui était indifférente; elle fut un des membres fondateurs de l'Union des Femmes de Genève, et continuait à s'intéresser à toutes les activités féminines. Sa sœur et collaboratrice sait avec quelle sympathie les femmes de Genève l'entourèrent. Au culte célébré pour ses funérailles à l'église de la Madeleine, le 23 octobre, une foule immense, composée d'hommes aux cheveux blancs et d'enfants dans l'âge le plus tendre, est venue, émue, recueillie, lui dire encore une fois: merci.

M. Ch.

Mlle Jeanne Laurent

A Prangins est décédée, dans sa 76^{me} année, après une longue maladie, la plus délicieuse des femmes, Mlle Jeanne Laurent, artiste peintre, une nature exquise, fine, sensible, enthousiaste, dévouée, généreuse, vive de corps, vive d'intelligence, cultivée, dont le commerce était une joie perpétuelle.

Mlle Laurent était née le 23 juillet 1857, à Chavornay; elle travailla la peinture avec M. Théophile Bischoff à Lausanne, avec Berthe Gay à Vevey, avec Descluze et Rivoire à Paris; elle fit surtout de l'aquarelle, des fleurs, des paysages, et se voua à l'enseignement à Lausanne. Des centaines d'élèves ont appris d'elle le goût du beau et de la nature. Elle fut au nombre de ces vaillantes, Nora Gross, Mlle Lina Gloor, qui, il y a trente et un ans, fondèrent la Société des femmes peintres et sculpteurs. Aussi la Section vaudoise de cette Association l'avait-elle proclamée membre honoraire.

S. B.

Mme Boiceau-Gaulis

Le 27 septembre est tragiquement décédée, à Vichy, des suites d'un accident d'automobile, Mme Thérèse Boiceau-Gaulis, membre de l'Union des Femmes de Lausanne, une personne extrêmement bonne, modeste, timide, qui détestait sortir de l'ombre. Faisant violence à ses sentiments, elle fonctionnait, pendant quelques semaines, tout au début de son activité, comme trésorière de la Commission vaudoise pour la Saffa. Nous ne saurions l'oublier.

S. B.

La XI^e Conférence des Présidentes de Section de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

Une excellente réunion que cette Conférence, convoquée à Berne le 29 octobre dernier, l'une des meilleures auxquelles nous ayons assisté depuis qu'elle existe. Sans doute, après dix ans écoulés, des expériences ont elles été faites qui permettent de donner à cette Conférence annuelle un caractère plus intime qu'une Assemblée générale, du fait d'un nombre plus restreint de participantes et de l'absence de toute partie officielle, tout en veillant d'autre part à maintenir l'intérêt des questions traitées pour chaque Section au-dessus des récits et rapports facilement

vait des pigeons, des tourterelles et d'autres oiseaux. Les livres de comptes mentionnent l'achat des différentes nourritures pour les habitants de la babouinerie, comme les récompenses offertes à ceux qui apportaient des oiseaux: «Audit Thevenin ung franc que Monseigneur lui a fait baillier par considération d'une mierre qui chante et fait grand déduit, qu'il a donné à Madame».

A la mort de Jean de Fribourg, la comtesse quitta Neuchâtel, — tous ses enfants étaient morts en bas âge. Elle emporta en France sa vaisselle d'argent et d'étain, des draps, nappes et serviettes, du froment et du vin, et aussi ses joyaux, son lit garni de coussins, oreillers, courtines et couvertes, ainsi que les tapisseries de sa chambre, à la devise *Pay bien choisy*, ses deux chaires et sa literie, garnis chacun de deux chevaux harnachés. Elle emportait certes en son cœur du ressentiment contre son neveu Rodolphe de Hochberg, successeur de Jean de Fribourg à la Souveraineté de Neuchâtel, qui la paya en ingratitude et en mauvais procédés des bienfaits reçus. Marie de Chalons, qui s'était retirée en sa terre de Vercel, en Franche-Comté, y mourut en 1465.

Nous espérons qu'après cette étude sur la comtesse de Neuchâtel, Mlle Jacqueline Lozeron exhumera du passé d'autres figures attachantes. Rien de plus captivant que ces ombres de femmes d'autrefois s'échappant des feuillets jaunis et moisis de gros livres à couvertures de parchemin! Rien de plus plaisant qu'une jeune Neuchâteloise d'aujourd'hui, qui met son esprit et son cœur à fixer pour nous le portrait, tout en nuances subtiles, d'une de nos souveraines de jadis.

JEANNE VUILLIOMENET.



Les femmes et les livres

Une maîtresse de maison du XV^e siècle

Le *Musée neuchâtelois* vient de publier une étude très intéressante de M^{lle} Jacqueline Lozeron (Neuchâtel) sur la vie journalière d'une grande dame d'autrefois. Avec savoir-faire et patience, M^{lle} Lozeron a compulsé de gros volumes de comptes conservés aux Archives, et qui ont trait à la maison de Jean de Fribourg et de sa femme Marie de Chalons. De ces dépenses, de ces recettes, notées au jour le jour, se dégage assez clairement le tran-tran domestique d'une femme d'il y a cinq siècles.

Marie de Chalons, princesse de Franche-Comté, et, par son mariage, comtesse de Neuchâtel, fut une parfaite maîtresse de maison, s'intéressant aux moindres détails de son ménage, veillant avec sollicitude sur tous les gens qui dépendaient d'elle et formaient sa *maison*, comme on disait alors. Ses comptes nous révèlent qu'elle voyageait beaucoup en litière, en voiture, en bateau et à cheval, et qu'elle faisait même de grandes courses à pied, puisqu'elle usait une quantité énorme de chausses.

Elle remplissait ses devoirs religieux avec exac-

titude, et tenait à ce que ses serviteurs en fissent de même leur faisant tenir une somme d'argent pour aller à confesse. Des prêtres et des moines étaient ses hôtes réguliers; à son confesseur, elle envoyait des vêtements et des chapons; aux couvents de Cordeliers ou de Cordelières, elle réservait ses plus constantes libéralités: argent, drap, pois, froment, beurre, fromage ou noisison.

Elle était «d'humeur donnante», et les sommes qu'on lui remettait pour offrir sont inscrites parfois avec celles qu'elle recevait pour faire son plaisir, note M^{lle} Lozeron, qui ajoute finement: «Quand le clerc de la dépense relève la délivrance de deux francs à Madame pour ses offrandes et faire en autre manière son plaisir, faut-il conclure de ces mots qu'une offrande n'était pas seulement pour Marie de Chalons un devoir à accomplir, mais un plaisir, une joie qu'elle recherchait?» Elle achète des reliques ou de ces menus objets que les pèlerins rapportent de la Terre-Sainte, et fait recopier un livre de prières par un *escripvain*. Aux jours de fêtes carillonnées, la comtesse distribue du pain, du vin et du potage à ses protégés. Un jeudi-saint, huit cent douze personnes reçoivent chacune deux miches de pain, l'une blanche et l'autre bise, de la soupe au pois, du vin et, en plus, une «engrogne». Que peut bien être cette engrogne?... j'avoue n'en rien savoir.

Il est souvent fait mention, dans ces comptes, des *commères* de Madame, — très probablement ce terme désignait les femmes pauvres qu'elle secourait... — «Madame a fait faire certain potaige pour une pauvre femme que travaille d'enfant», note le clerc qui tient les livres. Pour un amputé, elle fait fabriquer à ses frais une main de fer